

DES MEMBRES. — Non, non.

M. WILLEMS. — Il ne s'agit en somme que d'un projet.

M. LE PRÉSIDENT. — Dans tous les cas, la communication de M. Willems paraîtra au *Bulletin* et chacun pourra ainsi en prendre connaissance.

2. L'ALIMENTATION des Belges pendant la guerre et ses conséquences, par MM. Jean DEMOOR, Membre titulaire, et Auguste SLOSSE, professeur à l'Université de Bruxelles.

INTRODUCTION.

L'étude objective et scientifique de l'alimentation de la population belge, au cours de la guerre, est et restera toujours impossible, car des documents incomplets que nous possédons ne se dégagent pas des conclusions générales rigoureuses.

Il n'est cependant pas inutile de grouper les renseignements éparpillés relatifs à ce sujet. Ils pourront intervenir dans la discussion du problème de l'alimentation des masses; ils pourront, peut-être aussi, servir de base à des considérations d'ordre social d'un certain intérêt.

Il est d'autant plus important de faire connaître ces données, qu'elles ne correspondent nullement à celles fournies par le professeur E. Starling dans son très remarquable rapport présenté au Parlement par ordre du Roi⁽¹⁾, document dans lequel parut, pour la première fois, une appréciation relative à l'alimentation du Belge au cours de l'occupation, et aux conséquences de ce régime au point de vue de la santé générale.

I. LE RÉGIME ALIMENTAIRE BELGE AVANT LA GUERRE. — Nous ne connaissons pas la valeur du régime alimentaire de l'homme moyen en Belgique avant la guerre, et ne pouvons donc pas compléter le tableau suivant, donné par

(1) E. STARLING. Report on food conditions in Germany, published by his Majesty's Stationery office Londres, 1919. Une traduction française de ce rapport a paru dans : *Bull. Soc. Scientifique d'Hygiène alimentaire*. V. VII. fasc. 8. Paris 1919.

Starling, et relatif aux calories absorbées journellement par l'unité humaine :

Allemagne	4,020 calories
France	3,800 —
Royaume-Uni	3,410 —
Italie	3,130 —

Mais les enquêtes poursuivies en 1910 par Slosse et Waxweiler (1) démontrent que l'ouvrier belge n'était pas remarquablement nourri à cette époque.

On admet que l'homme de 70 kil. a besoin de :

Au repos complet : 2,303 cal. nettes, donc 32.9 cal. par kil.

Au travail modéré : 2,430-2,860 cal. nettes, donc 37 à 41.1 cal. par kil.

Au travail fatigant : 3,300-3,800 cal. nettes, donc 47 à 54 cal. par kil.

Au travail très fatigant : 4,000-5,000 cal. nettes, donc 57 à 70 cal. par kil.

On admet aussi que l'homme au repos doit absorber un gramme d'albumine par kilogr. du corps et par jour, et que le sujet au travail doit en recevoir 1 g. 5. (Valeur minimale de Atwater.)

Or l'enquête belge portant sur 1,065 ouvriers, pris dans tous les métiers et dans les différentes régions du pays, prouva que l'alimentation est en défaut au point de vue des calories et au point de vue albumine chez de nombreux sujets.

Voici les faits résumés en tableaux I et II.

(1) SLOSSE et WAXWEILER. Enquête sur le régime alimentaire de 1,065 ouvriers belges. *Travaux Institut Sociologie Solvay*. Fasc. 9, Bruxelles, 1910.

TABLEAU I.

Nombre d'ouvriers au travail (en % sur 751 ouvriers dont les poids ont été obtenus) auxquels le régime journalier fournit, par kilogramme du poids du corps, des quantités de calories :

- A) Inférieures à 45 c. (limite inférieure de la ration de travail);
 B) Allant de 45 c. à 54.9 c. (correspondant à un dur travail);
 C) Supérieures à 55 c. (correspondant à un très dur travail).

Régions.	Moins de 45 calories.	De 45 à 54.9 calories.	55 calories et plus.
Bruxelles et faubourgs.	34	29	37
Gand » »	35	44	21
Environs de Liège	37	24	39
Verviers et faubourgs	34	33	33
Quenast et environs	13	23	34
Environs de Charleroi.	28	47	25
Bruges	22	29	49
Dinant et environs.	33	11	56
Campagnes du Luxembourg	30	27	43
» limbourgeoises.	13	—	87
» des Flandres	28	28	44
Hal et Louvain.	47	28	28

TABLEAU II.

Ration journalière d'albumine par kilogramme du corps. — Nombre d'ouvriers au travail (en % sur 751 ouvriers dont les poids ont été obtenus) recevant :

- A) Moins de 1 gr. d'albumine (dose minima pour l'homme au repos);
 B) De 1 à 1.5 gr. d'albumine (1.5 dose minima pour l'homme au travail d'après Atwater);
 C) Plus de 1.5 gr. d'albumine.

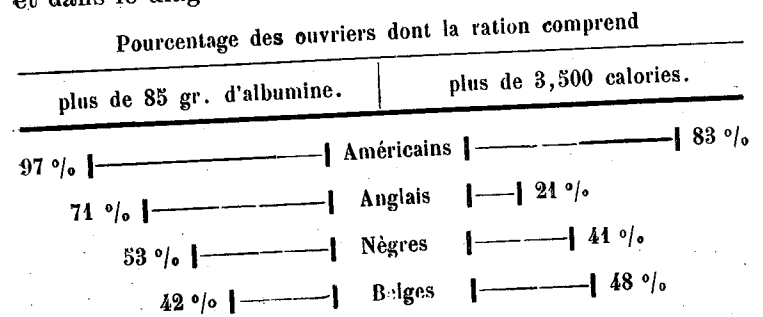
Régions.	Pourcentage des ouvriers dont la recette unitaire d'albumine est		
	inférieure à 1 gr.	de 1 à moins de 1.5 gr.	inférieure à 1.5 gr.
Bruxelles et faubourgs	12.3	58.4	70.7
Gand » »	8.5	76.4	84.9
Environs de Liège	38	42.8	80.8
Verviers et faubourgs.	87.5	52.4	89.9
Quenast et environs	49.1	57.4	76.5
Environs de Charleroi	21	70.6	91.6
Bruges	18.2	43.2	61.4
Dinant et environs	33.4	66.6	100
Campagnes du Luxembourg.	17.6	46.6	64.2
» limbourgeoises	0	50	50
» des Flandres.	22.3	50.7	73
Hal et Louvain	16.6	83.4	100

En comparant ces données à celles fournies par les dernières enquêtes poursuivies à l'étranger, Slosse et Waxweiler arrivent aux conclusions résumées dans le tableau suivant :

TABLEAU III.

Nationalités.	Total des ouvriers examinés.	% d'ouvriers dont la ration comprend			
		moins de	plus de	moins de	plus de
		85 gr. d'albumine.		3,500 calories.	
Belges	1,042	58	42	52	48
Américains	391	3	97	17	83
Anglais	29	28	72	79	21
Hollandais	9	89	11	89	11
Suédois	7	—	100	40	60
Nègres	44	47	53	59	41

et dans le diagramme ci-dessous :



Ils prouvent l'insuffisance réelle du régime de l'ouvrier belge.

II. — L'ALIMENTATION AU COURS DE LA GUERRE.

A. Documents relatifs à l'alimentation dans une série de localités belges.

Dès que la guerre éclata et que le pays fut envahi, les œuvres d'alimentation furent organisées par les soins du Comité National, au milieu des difficultés les plus grandes, sans cesse renouvelées par l'occupant.

Ces organismes, modifiant leur mode d'intervention d'après les nécessités et les possibilités, eurent pour but :

- a) de nourrir la partie toujours plus nombreuse de la population qui, par défaut de ressources et de travail, devait être complètement soutenue ;
- b) de procurer à tous les citoyens des aliments indigènes ou introduits, rationnés et à prix fixes ;
- c) de soutenir spécialement les futures mères, les mères-nourrices, les nourrissons et les enfants en bas-âge, les enfants débilités par la misère générale, les pré-tuberculeux et les tuberculeux dont le nombre augmentait d'une façon alarmante.

Il est impossible de définir le régime du Belge au cours de ces années, mais nous pouvons fournir certains documents précis, relatifs à l'alimentation dans les centres suivants :

1. BRUXELLES :

En 1915. — Le Dr Slosse analyse la valeur alimentaire de la soupe fournie par les cantines et constate son insuffisance en albumine et en graisse. Dans un rapport adressé à M. Solvay, le 23 mai 1915, il pousse un premier cri d'alarme et prévoit l'imminence de la recrudescence de la tuberculose.

En 1916. — Il étudie l'alimentation des chômeurs de Bruxelles qui, seule, peut être abordée d'une façon plus ou moins objective. Quoique les chômeurs fussent nourris par les soins du Comité National, on ne pouvait arriver, à cette époque, qu'à de simples approximations, tant étaient contradictoires et variables les résultats des enquêtes

faites sur ce sujet. Chacun cherchait à dissimuler ses ressources alimentaires.

L'alimentation des chômeurs consistait en :

- 1° La soupe communale et la ration de pain ;
- 2° Le deuxième repas ou les aliments achetés au moyen du fonds de secours distribué par certaines communes ;
- 3° Les aliments achetés au moyen du fonds de chômage dans les magasins du Comité National et les magasins communaux.

La valeur nutritive de ces différentes recettes alimentaires fut calculée en partant des chiffres donnés par les ouvrages classiques sur la matière.

1. *Soupes communales et pain.* — Les soupes de Bruxelles et des localités ou faubourgs voisins : Etterbeek, Anderlecht, Auderghem, Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette-Saint-Pierre, Koekelberg, Laeken, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Saint-Gilles, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Pierre, Woluwe-Saint-Lambert, Ucele furent étudiées en décembre 1915 et en avril 1916.

La valeur moyenne de cette alimentation s'élevait à :

En décembre 1915 : 25.3 gr. nets d'albumine ; 3.8 gr. de graisse ; 196.6 gr. de hydrates de carbone, soit un total de 962.1 calories nettes.

En avril 1916. 26.8 gr. d'albumine ; 3.4 gr. de graisse ; 205.6 gr. d'hydrates de carbone soit un total de 1003.6 calories nettes.

2. Les chômeurs pouvaient trouver un surplus alimentaire dans le deuxième repas, organisé par certaines communes, ou dans les aliments achetés aux magasins communaux ou aux magasins du Comité National soit au moyen de bons d'achat, soit au moyen de l'argent du fonds de chômage.

Dans les communes où il fut organisé, le 2^{me} repas ne put jamais être accordé à tous les assistés. Le nombre des repas de midi dépassa toujours notablement celui du 2^e repas. Sa valeur alimentaire variait sensiblement de commun à commune, à Bruxelles, Etterbeek, Anderlecht, Auderghem, Ganshoren, Jette-St-Pierre, Laeken,

Schaerbeek, Waetermael-Boitsfort et Uccle, ceux des chômeurs qui le recevaient, augmentaient de ce fait leur ration quotidienne :

En décembre : de 19.6 gr. d'albumine; 7.7 gr. de graisse; 76.3 gr. d'hydrates de carbone, c'est-à-dire de 466.2 calories nettes.

En avril : de 12.1 gr. d'albumine; 6.8 gr. de graisse; 41.3 gr. d'hydrates de carbone, soit de 290.1 calories nettes.

3. On conçoit qu'il fut impossible de déterminer, avec quelque précision, l'utilisation du fonds de chômage. Mais, en tenant compte des circonstances, Slosse admit, de propos délibéré, que la moitié de ce fonds était affecté à l'achat des denrées alimentaires que les magasins du Comité National pouvaient fournir.

Il établit ses calculs en supposant que l'acheteur n'était guidé, dans son choix, que par la préoccupation de la valeur nutritive des denrées mises en vente, de leur prix d'achat, ainsi que des quantités maximales qu'il était autorisé à acquérir.

Il n'en fut en réalité jamais ainsi, et, en acceptant ces prémisses, Slosse n'avait d'autre but que de montrer ce que pouvait être l'alimentation dans les conditions les plus favorables, au moment étudié. Il résulte des calculs que cette source alimentaire pouvait fournir en moyenne : 12.2 gr. d'albumine; 23.9 gr. de graisse; 55.6 gr. d'hydrates de carbone, soit 500 calories nettes en chiffres ronds.

L'ensemble de ces données permet de calculer approximativement ce que pouvait être la situation alimentaire des chômeurs bruxellois dans les conditions les plus favorables. — Le tableau suivant résume ce travail :

Nature du repas.	Albumine.	Graisse.	Hydrates de carbone.	Energie potentielle.
Soupe, pain	26.8	3.4	205.8	calories 982.8
Deuxième repas.	15.8	7.3	58.8	378.1
Aliments acquis grâce au fonds de chômage.	12.2	23.9	55.6	500.0
Totaux	54.8	34.6	320.2	1860.9

L'alimentation de la petite bourgeoisie ne put pas être explorée par le même procédé. Mais il est hors de doute, pour tous ceux qui ont vécu dans le pays occupé, que la situation alimentaire de cette classe sociale était bien inférieure à celles des secourus que nous venons d'analyser.

En novembre 1917, à la demande de M. l'échevin Hallet une commission composée de MM. les D^r Heger, Bordet, Demoor et Slosse fit une étude de la situation alimentaire à Bruxelles, en suivant la méthode acceptée lors de l'enquête de 1915-1916.

A. L'alimentation des personnes secourues était approximativement la suivante à ce moment :

Nature du repas.	Albumine.	Graisse.	Hydrates de carbone.	Energie pot. nette.
Septembre 1917				calories nettes
Soupe comm. moyenne	5.6	4.7	18.6	141.3
Pain	26.5	1.4	141.3	683.1
Deuxième repas : boulette de viande, 50 gr.	10.3	0.9	—	49.1
Chicorée (torréaline), deuxième repas. . .	0.37	7.0	5.5	22.0

L'unité pouvait acquérir aux magasins communaux